

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004024400044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Thouars

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : 40007 TRANSPORT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget Primitif du budget Transport

Date de transmission de l'acte : 30/03/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 30/03/2023

Numéro de l'acte : 2023-BP-40007 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 079-200040244-20230321-2023-BP-40007-BF

Date de décision : 21/03/2023

Acte transmis par : Simon HELLMANN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

**TRANSPORT
BUDGET 40007**

AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS 2022		
Fonctionnement	Résultat de fonctionnement exercice 2022	5 912,52
	Excédent ou déficit antérieur reporté	0,00
	Excédent ou déficit cumulé	5 912,52
Investissement	Résultat d'investissement exercice 2022	-185 713,08
	Excédent ou déficit antérieur reporté	-15 921,48
	Excédent ou déficit cumulé	-201 634,56
RAR	RAR dépenses	0,00
	RAR recettes	50 454,33
	Solde des RAR	50 454,33
	Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	-151 180,23
Affectation	Reprise du résultat en Investissement au R/001	-201 634,56
	Affectation au R/1068 :	5 912,52
	Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
	Reprise du résultat en Fonctionnement au R/002	0,00

Fait à Bressuire
Le 31 Janvier 2023

Le président,
Pierre-Yves MAROLLEAU



Le Trésorier,
Jérôme-Antoine SERRE DE LOURTIUUX

Résultats budgétaires de l'exercice

40007 - TRANSPORT-CA2B

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	338 346,95	4 778 867,09	5 117 214,04
Titres de recette émis (b)	77 704,18	4 743 292,13	4 820 996,31
Réductions de titres (c)		78 065,43	78 065,43
Recettes nettes (d = b - c)	77 704,18	4 665 226,70	4 742 930,88
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	338 346,95	4 778 867,09	5 117 214,04
Mandats émis (f)	263 417,26	4 836 294,65	5 099 711,91
Annulations de mandats (g)		176 980,47	176 980,47
Depenses nettes (h = f - g)	263 417,26	4 659 314,18	4 922 731,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		5 912,52	
(h - d) Déficit	185 713,08		179 800,56

Délibération DEL-CC-2023-045

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (5) : Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Bérangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

Absents (11) : Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Jean-Paul GODET, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT

Date de convocation : 15-03-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves BILHEU

FINANCES

Budget Annexe Transport (SPIC) : Vote du Budget Primitif 2023

Annexe : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget Primitif 2023

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Considérant l'annexe jointe,

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe Transport public comprenant le transport scolaire ainsi que les lignes commerciales et le transport solidaire, tel que présenté en annexe. Il s'agit d'un budget soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2023 du budget annexe « Transport », avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément au compte de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 5 417 485,56 € ;**

Section de fonctionnement	5 042 627,00 €
Section d'investissement	374 858,56 €

- **voter le budget annexe « Transport » conformément à la nomenclature M 43 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;**
- **adopter cette délibération ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

24 MARS 2023

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le **24 MARS 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,



Liste des opérations votées au Budget Primitif 2023

Opération		Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00011	MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS RDS	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
00013	REALISATION D UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
00014	ACHAT ABRIS VOYAGEURS	- €	31 992,00 €	31 992,00 €
23002	TRAVAUX PEM	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
	Opérations d'investissement	- €	126 992,00 €	126 992,00 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 042 627,00	5 042 627,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
T	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 042 627,00	5 042 627,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	173 224,00	324 404,23

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	50 454,33
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 201 634,56	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	374 858,56	374 858,56
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 417 485,56	5 417 485,56
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 235 798,05	0,00	4 435 858,34	4 435 858,34	4 435 858,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 739,00	0,00	259 600,00	259 600,00	259 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114 235,00	0,00	116 425,20	116 425,20	116 425,20
Total des dépenses de gestion des services		4 592 772,05	0,00	4 811 883,54	4 811 883,54	4 811 883,54
66	Charges financières	750,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	48 063,00	0,00	16 725,00	16 725,00	16 725,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	162,00	0,00	160,00	160,00	160,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 712,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 649 459,95	0,00	4 829 268,54	4 829 268,54	4 829 268,54
023	Virement à la section d'investissement (6)	79 952,14	0,00	145 885,46	145 885,46	145 885,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 455,00	0,00	67 473,00	67 473,00	67 473,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		129 407,14	0,00	213 358,46	213 358,46	213 358,46
TOTAL		4 778 867,09	0,00	5 042 627,00	5 042 627,00	5 042 627,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 607 872,00	0,00	3 591 895,00	3 591 895,00	3 591 895,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 109 163,09	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 724 045,09	0,00	3 591 895,00	3 591 895,00	3 591 895,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	46 000,00	0,00	1 440 500,00	1 440 500,00	1 440 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 770 045,09	0,00	5 032 395,00	5 032 395,00	5 032 395,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 822,00	0,00	10 232,00	10 232,00	10 232,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 822,00	0,00	10 232,00	10 232,00	10 232,00
TOTAL		4 778 867,09	0,00	5 042 627,00	5 042 627,00	5 042 627,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	203 126,46
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	277 603,47	0,00	126 992,00	126 992,00	126 992,00
	Total des dépenses d'équipement	277 603,47	0,00	126 992,00	126 992,00	126 992,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	313 603,47	0,00	162 992,00	162 992,00	162 992,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 822,00		10 232,00	10 232,00	10 232,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 822,00		10 232,00	10 232,00	10 232,00
	TOTAL	322 425,47	0,00	173 224,00	173 224,00	173 224,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	201 634,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	68 939,81	50 454,33	10 500,00	10 500,00	60 954,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	0,00	94 633,25	94 633,25	94 633,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	208 939,81	50 454,33	105 133,25	105 133,25	155 587,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	5 912,52	5 912,52	5 912,52
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 912,52	5 912,52	5 912,52
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	208 939,81	50 454,33	111 045,77	111 045,77	161 500,10
021	Virement de la section d'exploitation (4)	79 952,14		145 885,46	145 885,46	145 885,46

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40007 TRANSPORT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 455,00		67 473,00	67 473,00	67 473,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		129 407,14		213 358,46	213 358,46	213 358,46
TOTAL		338 346,95	50 454,33	324 404,23	324 404,23	374 858,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

203 126,46

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 23

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 27

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 28

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 35

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 042 627,00	5 042 627,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
T	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 042 627,00	5 042 627,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	173 224,00	324 404,23

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	50 454,33
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 201 634,56	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	374 858,56	374 858,56
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 417 485,56	5 417 485,56
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 235 798,05	0,00	4 435 858,34	4 435 858,34	4 435 858,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 739,00	0,00	259 600,00	259 600,00	259 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114 235,00	0,00	116 425,20	116 425,20	116 425,20
Total des dépenses de gestion des services		4 592 772,05	0,00	4 811 883,54	4 811 883,54	4 811 883,54
66	Charges financières	750,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	48 063,00	0,00	16 725,00	16 725,00	16 725,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	162,00	0,00	160,00	160,00	160,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 712,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 649 459,95	0,00	4 829 268,54	4 829 268,54	4 829 268,54
023	Virement à la section d'investissement (6)	79 952,14	0,00	145 885,46	145 885,46	145 885,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 455,00	0,00	67 473,00	67 473,00	67 473,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		129 407,14	0,00	213 358,46	213 358,46	213 358,46
TOTAL		4 778 867,09	0,00	5 042 627,00	5 042 627,00	5 042 627,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 607 872,00	0,00	3 591 895,00	3 591 895,00	3 591 895,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 109 163,09	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 724 045,09	0,00	3 591 895,00	3 591 895,00	3 591 895,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	46 000,00	0,00	1 440 500,00	1 440 500,00	1 440 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 770 045,09	0,00	5 032 395,00	5 032 395,00	5 032 395,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 822,00	0,00	10 232,00	10 232,00	10 232,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 822,00	0,00	10 232,00	10 232,00	10 232,00
TOTAL		4 778 867,09	0,00	5 042 627,00	5 042 627,00	5 042 627,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	203 126,46
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	277 603,47	0,00	126 992,00	126 992,00	126 992,00
	Total des dépenses d'équipement	277 603,47	0,00	126 992,00	126 992,00	126 992,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	313 603,47	0,00	162 992,00	162 992,00	162 992,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 822,00		10 232,00	10 232,00	10 232,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 822,00		10 232,00	10 232,00	10 232,00
	TOTAL	322 425,47	0,00	173 224,00	173 224,00	173 224,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	201 634,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	68 939,81	50 454,33	10 500,00	10 500,00	60 954,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	0,00	94 633,25	94 633,25	94 633,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	208 939,81	50 454,33	105 133,25	105 133,25	155 587,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	5 912,52	5 912,52	5 912,52
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 912,52	5 912,52	5 912,52
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	208 939,81	50 454,33	111 045,77	111 045,77	161 500,10
021	Virement de la section d'exploitation (4)	79 952,14		145 885,46	145 885,46	145 885,46

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40007 TRANSPORT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 455,00		67 473,00	67 473,00	67 473,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		129 407,14		213 358,46	213 358,46	213 358,46
TOTAL		338 346,95	50 454,33	324 404,23	324 404,23	374 858,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	203 126,46
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 435 858,34		4 435 858,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	259 600,00		259 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	116 425,20		116 425,20
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	16 725,00	0,00	16 725,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	160,00	67 473,00	67 633,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		145 885,46	145 885,46
	Dépenses d'exploitation – Total	4 829 268,54	213 358,46	5 042 627,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 232,00	10 232,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 000,00	0,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	126 992,00		126 992,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	162 992,00	10 232,00	173 224,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	201 634,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 591 895,00		3 591 895,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 440 500,00	10 232,00	1 450 732,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 032 395,00	10 232,00	5 042 627,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 954,33	0,00	60 954,33
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	94 633,25	0,00	94 633,25
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		67 473,00	67 473,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		145 885,46	145 885,46
Recettes d'investissement – Total		155 587,58	213 358,46	368 946,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	5 912,52
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 235 798,05	4 435 858,34	4 435 858,34
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 600,00	8 460,00	8 460,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	400,00	300,00	300,00
6066	Carburants	1 200,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	50,00	50,00
611	Sous-traitance générale	4 161 660,65	4 310 800,58	4 310 800,58
6132	Locations immobilières	19 650,00	21 404,00	21 404,00
6135	Locations mobilières	1 518,00	1 476,00	1 476,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 700,00	1 700,00	1 700,00
61551	Entretien matériel roulant	350,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	4 557,00	4 557,00
6161	Multirisques	250,00	250,00	250,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	0,00	235,00	235,00
6168	Autres	510,00	596,76	596,76
617	Etudes et recherches	6 000,00	6 000,00	6 000,00
618	Divers	20 000,00	6 460,00	6 460,00
6226	Honoraires	0,00	51 819,00	51 819,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	8 900,00	8 100,00	8 100,00
6238	Divers	0,00	350,00	350,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	300,00	300,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	500,00	950,00	950,00
6261	Frais d'affranchissement	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6262	Frais de télécommunications	1 320,40	2 450,00	2 450,00
627	Services bancaires et assimilés	2 235,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 604,00	2 400,00	2 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 739,00	259 600,00	259 600,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	730,00	800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	3 200,00	3 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	132 000,00	137 000,00	137 000,00
6413	Primes et gratifications	35 876,00	43 700,00	43 700,00
6415	Supplément familial	943,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 300,00	34 000,00	34 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	330,00	500,00	500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 600,00	28 100,00	28 100,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 200,00	2 800,00	2 800,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	3 200,00	3 700,00	3 700,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 060,00	1 100,00	1 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	200,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114 235,00	116 425,20	116 425,20
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 650,00	7 840,20	7 840,20
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	100,00	100,00
6542	Créances éteintes	100,00	100,00	100,00
65734	Subv. exploitat° Communes	27 375,00	27 375,00	27 375,00
65735	Subv. exploitat° groupements	0,00	8 000,00	8 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	40 500,00	40 500,00	40 500,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	36 500,00	32 500,00	32 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 592 772,05	4 811 883,54	4 811 883,54
66	Charges financières (b) (8)	750,00	500,00	500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	791,89	541,89	541,89
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-41,89	-41,89	-41,89
67	Charges exceptionnelles (c)	48 063,00	16 725,00	16 725,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	40 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 338,00	2 000,00	2 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 725,00	4 725,00	4 725,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	162,00	160,00	160,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	162,00	160,00	160,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	7 712,90	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 649 459,95	4 829 268,54	4 829 268,54
023	Virement à la section d'investissement	79 952,14	145 885,46	145 885,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	49 455,00	67 473,00	67 473,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	49 455,00	67 473,00	67 473,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		129 407,14	213 358,46	213 358,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		129 407,14	213 358,46	213 358,46
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 778 867,09	5 042 627,00	5 042 627,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	52,37
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	94,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-41,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	7 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 607 872,00	3 591 895,00	3 591 895,00
7061	Transport de voyageur	585 000,00	560 000,00	560 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	9 023,00	9 023,00
7087	Remboursement de frais	3 022 872,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	3 022 872,00	3 022 872,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 109 163,09	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	1 109 163,09	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00
7588	Autres	10,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 724 045,09	3 591 895,00	3 591 895,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	46 000,00	1 440 500,00	1 440 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	45 500,00	60 000,00	60 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	0,00	1 380 000,00	1 380 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 770 045,09	5 032 395,00	5 032 395,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	8 822,00	10 232,00	10 232,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 822,00	10 232,00	10 232,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 822,00	10 232,00	10 232,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 778 867,09	5 042 627,00	5 042 627,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 042 627,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
00011	Opération d'équipement n° 00011 (5)	193 904,97	70 000,00	70 000,00
00012	Opération d'équipement n° 00012 (5)	332,90	0,00	0,00
00013	Opération d'équipement n° 00013 (5)	67 059,00	20 000,00	20 000,00
00014	Opération d'équipement n° 00014 (5)	16 044,11	31 992,00	31 992,00
00015	Opération d'équipement n° 00015 (5)	262,49	0,00	0,00
23002	Opération d'équipement n° 23002 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		277 603,47	126 992,00	126 992,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	36 000,00	36 000,00
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		36 000,00	36 000,00	36 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		313 603,47	162 992,00	162 992,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	8 822,00	10 232,00	10 232,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	8 822,00	10 232,00	10 232,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	394,00	394,00	394,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	787,00	986,00	986,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	299,00	299,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	7 641,00	7 641,00	7 641,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	912,00	912,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 822,00	10 232,00	10 232,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		322 425,47	173 224,00	173 224,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	201 634,56
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	68 939,81	10 500,00	10 500,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	11 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	39 689,81	10 500,00	10 500,00
1318	Autres subventions d'équipement	18 250,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	94 633,25	94 633,25
1641	Emprunts en euros	140 000,00	94 633,25	94 633,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		208 939,81	105 133,25	105 133,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 912,52	5 912,52
1068	Autres réserves	0,00	5 912,52	5 912,52
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	5 912,52	5 912,52
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		208 939,81	111 045,77	111 045,77
021	Virement de la section d'exploitation	79 952,14	145 885,46	145 885,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	49 455,00	67 473,00	67 473,00
28031	Frais d'études	16 044,00	23 409,00	23 409,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	26 637,00	25 005,00	25 005,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 216,00	15 175,00	15 175,00
28183	Matériel de bureau et informatique	558,00	624,00	624,00
28184	Mobilier	0,00	52,00	52,00
28188	Autres	0,00	3 208,00	3 208,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		129 407,14	213 358,46	213 358,46
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		129 407,14	213 358,46	213 358,46
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		338 346,95	324 404,23	324 404,23

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	50 454,33
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	374 858,56

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00011 (1)
LIBELLE : MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS RDS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		266 244,88	a 0,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	266 244,88	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	266 244,88	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00012 (1)
LIBELLE : FUTUR RESEAU DE TRANSPORT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		56 406,65	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	53 276,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	53 276,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 130,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 130,57	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00013 (1)
LIBELLE : REALISATION D UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 500,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	36 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00014 (1)
LIBELLE : ACHAT ABRIS VOYAGEURS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 044,11	a 0,00	31 992,00	b 31 992,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 044,11	0,00	31 992,00	31 992,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 044,11	0,00	31 992,00	31 992,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 992,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00015 (1)
LIBELLE : MATERIEL ET MOBILIER DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		262,49	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	262,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	262,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23002 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PEM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					180 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					180 000,00									
INVESTISSEMENTS 2019 MON532458EUR ex MON531025EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2019	15/01/2020	01/05/2020	180 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					180 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		81 000,00					36 000,00	479,26	0,00	52,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		81 000,00					36 000,00	479,26	0,00	52,37
INVESTISSEMENTS 2019 MON532458EUR ex MON531025EUR	N	0,00	A-1	81 000,00	2,08	F	Taux fixe à 0.71 %	0,712	36 000,00	479,26	0,00	52,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		81 000,00					36 000,00	479,26	0,00	52,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 150.00 €	2015-05-19

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	19/05/2015
L	2153-INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	20	19/05/2015
L	2188-AUTRES	5	19/05/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	160,00		162,00	322,00	0,00	322,00
Provisions pour risques sur créances impayées	160,00	22/12/2022	162,00	322,00	0,00	322,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	160,00		162,00	322,00	0,00	322,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		46 232,00	I 46 232,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		36 000,00	36 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 232,00	10 232,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 232,00	10 232,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	46 232,00	0,00	201 634,56	247 866,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		213 358,46	213 358,46
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		213 358,46	213 358,46
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	23 409,00	23 409,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 005,00	25 005,00
28153	Installations à caractère spécifique	15 175,00	15 175,00
28183	Matériel de bureau et informatique	624,00	624,00
28184	Mobilier	52,00	52,00
28188	Autres	3 208,00	3 208,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	145 885,46	145 885,46

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	213 358,46	50 454,33	0,00	5 912,52	269 725,31

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 247 866,56
Ressources propres disponibles	IV 269 725,31
Solde	V = IV – II (6) 21 858,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 27/03/2018 - Adhésion	Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle Aquitaine	SMINA	Syndicat Mixte	40 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 64

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 69

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par (1) Pierre-Yves Marolleau,

A Bressuire le 21/03/2023

(1) Pierre-Yves Marolleau,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bressuire, le 21/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Pierre-Yves Marolleau, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le












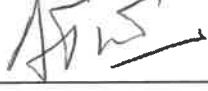




(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...







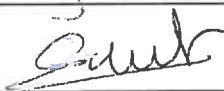

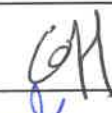



(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.







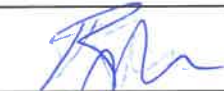
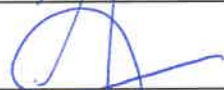








(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.


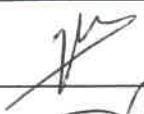

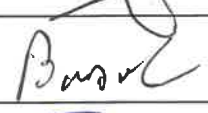




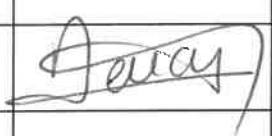






Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
ABSIE (L')	T	M.	MIMAUT	Patricia				
	S	M.	DEBORDES	François				
ARGENTONNAY	T	Mme	CASSIN	Amelle				Pascal Lagasse
	T	M.	NIORT	Stéphane				
	T	M.	GODET	Jean-Paul				
BOISME	T	M.	TAILLEFAIT	Corinne		X		
	S	Mme	GAUTHIER	Patrice				
BRESSUIRE	T	Mme	MENARD	Emmanuelle				
	T	M.	MOREAU	Jean-François		X	X	BAZANTAY Bérangère
	T	Mme	JARRY	Marie				
	T	M.	CHARRIER	Yannick				
	T	Mme	BAZANTAY	Bérangère				
	T	M.	BUREAU	Pierre				
	T	Mme	FERCHAUD	Pascale				
	T	M.	ROBIN	Philippe				
	T	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
T	M.	GABILY	Pascal					
T	Mme	MOREAU	Nathalie					

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	T	M.	HUCAULT	Etienne				
	T	Mme	BARBIER	Anne-Marie				
	T	M.	BODIN	Bruno				
	T	Mme	FILLON	Stéphanie				
	T	Mme	BAZZOLI	Florence				
	T	M.	MORIN	Pierre				
BRETIGNOLLES	T	M.	MAROT	Vincent				
	S	Mme	JEREZ	Céline				
CERIZAY	T	M.	BROSSEAU	Johnny				
	T	Mme	MERLET	Rachel				
	T	M.	GRELLIER	Sébastien				
	T	Mme	BOTTON	Marie-Line		X	X	BROSSEAU Johnny
	T	M.	BODIN	Jean-Pierre		X	X	GRELLIER Sébastien
CHANTELOUP	T	M.	TRICOT	Dominique				
	S	Mme	TALBOT	Emilie				
CHICHE	T	M.	MARY	François				
	T	Mme	TURPEAU	Patricia				
CIRIERES	T	M.	FORTIN	Jean-Baptiste				
	S	M.	ENOND	Freddy				
CLESSE	T	Mme	SOULARD	Christine				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	S	M.	BIRTEGUE	Jean-Marie				
COMBRAND	T	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
	S	M.	BOISSINOT	Denis				
COURLAY	T	M	GUILLEMIC	André				
	T	Mme	GONNORD	Catherine				
FAYE L'ABESSE	T	Mme	REGNIER	Dominique				
	S	M.	PIERRE	Gérard				
GEAY	T	M.	BERNARD	Jean-Marc				
	S	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
GENNETON	T	M.	BELIARD	Jacques				
	S	Mme	QUANTIN	Nelly				
LA CHAPELLE SAINT LAURENT	T	M.	BILHEU	Jean-Yves				
	T	Mme	GAUVRIT	Marie				
LA FORET SUR SEVRE	T	M	MAROLLEAU	Thierry				
	T	Mme	NOURISSON-ENOND	Maryse				
LA PETITE BOISSIERE	T	M.	BARRAUD	Joël				
	S	M.	SOURISSEAU	Jacques				
LARGEASSE	T	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
	S	Mme	BODIN	Christelle				
LE PIN	T	M.	AUDUREAU	Philippe				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communaute du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	S	Mme	MAROT	Véronique				
MAULEON	T	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
	T	Mme	PAULIC	Claire				
	T	M.	CHOUTEAU	Yves				
	T	Mme	GREGOIRE	Aurélie				
	T	M.	PRISSET	Denis				
	T	Mme	PIED	Karine				
	T	Mme	LIOSRI-DROCHON	Ocile		X		
MONCOUTANT SUR SEVRE	T	M.	MOREAU	Roland				
	T	Mme	VRIGNAUD	Cécile				
	T	Mme	HERBRETEAU	Emmanuelle				
	T	M.	PETRAUD	Gilles				
	T	Mme	RENAUDIN	Sylvie				
MONTRAVERS	T	M.	ROUE	Rodolphe			X	GRELLIER Dany
	S	M.	POIRIER	Pascal				
NEUVY-BOUIN	T	Mme	GRELLIER	Claudine				
	S	M.	CADET	Gérard				
NEUIL-LES-AUBIERS	T	M.	BOUJU	Serge				
	T	Mme	BERNARD	Nathalie				
	T	M.	BARON	Jérôme				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	T	Mme	COUTOUIS	Julie				
	T	M.	LOGEAIS	Jean-Louis				
SAINT AMAND SUR SEVRE	T	Mme	BAZANTAY	Sylvie				
	T	M.	BOISSONNOT	André				
SAINT ANDRE SUR SEVRE	T	M.	GRELLIER	Dany				
	S	Mme	FERRIERE	Bernadette				
SAINT AUBIN DU PLAIN	T	Mme	COTILLON	Nicole				
	S	M.	BERTRAND	Olivier				
SAINT MAURICE ETUSSON	T	M.	LAGOGUEE	Pascal				
	S	Mme	POISSON	Christelle				
SAINT PAUL EN GATINE	T	M.	METAIS	Jean-Claude		X	X	MENARD Emmanuelle
	S	Mme	METAIS	Lucie				
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES	T	M.	POUSIN	Claude				
	T	Mme	YOU	Patricia				
TRAYES	T	M.	CARTIER	Bernard				
	S	Mme	BERTHELOT	Sylvie				
VOULMENTIN	T	Mme	BESNARD	Sophie				
	S	M.	BOISSONNOT	Jany				